

20
26

COLLECTES DES BACS PROFESSIONNELS CONVENTIONNÉS



LES BONS GESTES POUR UNE BONNE COLLECTE

- Je dépose mes bacs aux points de regroupement **la veille**
- J'identifie mes bacs en inscrivant mon **nom et adresse**
- Je sors mes bacs les jours fériés... **sauf le 25/12 et le 01/01**

Reports sur www.clcl.bzh

ORDURES MÉNAGÈRES

- A déposer
en sac !

1 fois par semaine

Les professionnels qui font vider leur(s) bac(s) une seule fois par semaine ne doivent pas représenter leur(s) bac(s) lors du second passage.

2 fois par semaine

PAPIERS ET EMBALLAGES

- A déposer
en vrac !

Tous les 15 jours

Pour connaître le jour de collecte de vos bacs jaunes, référez-vous au calendrier des particuliers.



www.clcl.bzh

LUNDI

Ploudaniel

MARDI

Secteur
Brignogan-Plages

Kernouës

Lanarvily

Lesneven

Le Folgoët

Secteur
Plounéour-Trez

Saint-Frégant

JEUDI

Goulven

Lesneven

Plouider

Saint-Méen

Ploudaniel
(2nd passage)

VENDREDI

Guissény

Kerlouan

Kernilis

Secteur
Brignogan-Plages
(2nd passage)

Lesneven
(2nd passage)

Le Folgoët
(2nd passage)



Pensez aux filières de recyclage !
Je jette ce qui ne se tri pas ou ne va pas en déchèterie.



RENSEIGNEMENTS SERVICE DÉCHETS
02 98 21 87 88 • dechets@clcl.bzh